

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Construction en vue des établissements scolaires

LE ministre de l'Éducation nationale, Patrick Daouda Mouguiama, a signé hier à Libreville une convention des trois premiers marchés de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements

scolaires de la phase 1 du projet PISE, en partenariat avec l'AFD. Cette première tranche, qui ne concerne que Libreville, devrait prendre effet dès le 1er février 2020.

H.N.M
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Daouda Mouguiama, a signé hier, vendredi 17 janvier 2020, une convention des trois premiers marchés de travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements scolaires de la phase 1 du Projet d'investissement dans le secteur éducatif (PISE) attribués à l'entreprise chinoise Cfhec. "Nous avons perdu assez de temps, il est important, sans confondre vitesse et précipitation, qu'on se hâte lentement, de

sorte à ce que nous atteignons nos objectifs", a indiqué le ministre.

En effet, ce programme, qui verra le jour d'ici quelques semaines, fait partie des projets entrant dans le cadre du prêt obtenu récemment de la part de l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du PISE par l'État gabonais. Ce programme, qui entend contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves de l'éducation de base au Gabon, passe par la construction et l'équipement de ces établissements scolaires dans les villes de Libreville et Port-Gentil. Et

ce, dans le but de garantir un meilleur développement des compétences des élèves, et une meilleure prise en charge des besoins des populations des zones urbaines en forte croissance.

Pour le coordonnateur général du PISE, Luc Ngaba, le prochain devrait démarrer dans les tout prochains jours. "Le projet qui fait l'objet d'une convention de financement d'un montant de 101 milliards de francs CFA, est réparti en trois composantes, parmi lesquelles les travaux d'équipement et de réhabilitation des établissements scolaires dans les villes de Libreville et Port-Gentil. Et une seconde



Photo: H.N.M

Le ministre de l'Éducation nationale (g) remettant la convention au responsable l'entreprise chargée de l'exécution du marché.

composante qui traite des questions qualité de l'éducation. Cette première tranche

qui concerne la ville de Libreville devrait prendre effet dès le 1er février", a-t-il précisé.

Le clin d'œil de *Lybek*



Maux et débat Quelle solution ?

CONFLIT homme-faune. On n'en parlera jamais assez de cette lancinante question qui tend à devenir, au fil des années, un serpent de mer, au regard du peu de volonté politique manifeste à trouver une solution durable et équitable pour les deux parties. Plaintes et réclamations des paysans en milieu rural face aux dégâts causés par des éléphants sur leurs cultures laissent de marbre les pouvoirs publics. Les mêmes qui ont élevé cet animal, le plus destructeur des plantations de bananiers, au rang d'espèce intégralement protégée.

Devant cette impassibilité et les conséquences qui en découlent (disette, perte des sources de revenus financiers,...), les villageois n'ont que leurs gémissements de douleur. Les cantonnements des Eaux et forêts et les services déconcentrés de l'État ne proposent aucun remède, en dehors des discours démagogiques et des promesses sans lendemain, pour venir à bout de ce grand mammifère rendu intouchable par le nouveau Code pénal gabonais. "Comment la mère-patrie (Gabon, ndr) peut-elle voir ses propres enfants croupir dans la misère (...) mais préférer protéger les bêtes de la forêt au détriment des enfants en question?", s'indignait Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, l'évêque de Mouila, dans son message cri de cœur à la veille de Noël.

Cette cohabitation conflictuelle suscite tant de récriminations dans les villages, que le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a commis récemment

une mission de terrain dans l'arrière-pays, notamment dans la province de la Nyanga où ses émissaires ont touché du doigt la réalité du problème. Le témoignage poignant d'une villageoise qui, d'une voix larmoyante, racontait, preuves à l'appui, comment un éléphant avait dévasté la veille, son champ, situé juste derrière son habitation, a démontré l'ampleur du drame que vivent certains paysans.

Il faut rappeler qu'en novembre dernier, cette institution avait remis au gouvernement ses avis, assortis de propositions sur ce conflit homme-faune.

Et, "last but not least", à la même période démarrait l'opération de recensement de l'agriculture dans la Nyanga. Certaines personnes interrogées se sont dit sceptiques quant au bien-fondé d'une telle initiative. Dans la mesure où d'autres questions urgentes interpellent le gouvernement, si tant est qu'il veut réellement booster le secteur agricole. En tête de leurs préoccupations, ils ont cité le problème des éléphants et celui du mauvais état du réseau routier provincial, véritable écueil pour l'évacuation de leurs productions vers les grands centres urbains. Dont les habitants aimeraient bien consommer "bio". Et non des aliments bourrés de pesticides, d'antibiotiques et autres OGM (Organismes génétiquement modifiés), qui remplissent leurs assiettes.

Par NIE-MUKENI